

COMITÉ DES ARTS

AREQ - RÉGION ÎLE DE MONTRÉAL

Exposition Assemblée générale régionale

Casa Réceptions, 13081, boul. Gouin Ouest, Pierrefonds

Date de l'exposition, le mercredi 21 mai 2025

Dépôt des œuvres : le mercredi 21 mai, entre 8 et 9 heures

PROCÉDURES POUR L'EXPOSITION

1. Invitation

Les responsables du comité des arts de chaque secteur invitent les artistes membres de l'AREQ à participer à l'exposition organisée par le comité des arts lors de l'assemblée générale régionale. Ils indiquent aux artistes intéressés qu'ils doivent s'inscrire auprès d'eux en respectant la date limite : le 9 mai 2025. Les artistes doivent également s'inscrire auprès de la responsable de l'AGR. Le message d'invitation doit contenir tous les renseignements relatifs à la préparation de l'exposition : lieux, date, heure, etc. (Voir l'exemple).

Il est important de mentionner que l'artiste dont l'œuvre obtiendra le plus de votes dans la section **Coup de cœur** recevra un chèque de 500 \$. Son œuvre sera remise à la région et fera l'objet d'un tirage au bénéfice de la Fondation Laure-Gaudreault.

Deux autres artistes récipiendaires dans la section **Mention** se verront remettre un chèque de 100 \$ et conserveront leur œuvre. Une carte-cadeau d'une valeur de 50 \$, de chez DeSerres fera l'objet d'un tirage au sort pour les artistes qui ont participé à l'exposition et qui n'ont pas gagné le prix **Coup de cœur** ni le prix **Mention**.

Tous ces renseignements sont aussi communiqués dans l'article publié dans le bulletin *Échos de l'Île* par la coresponsable régionale, Solange Catafard.

2. Fiche d'inscription

Chaque responsable de secteur demande aux artistes de compléter la fiche d'inscription qu'il leur transmettra. Sur sa fiche d'inscription, l'artiste doit mentionner le type de **chevalet** : de table ou sur pied qu'il utilisera. Chaque artiste apporte son propre chevalet, complet et bien stable dont il peut faire la manutention. Le titre donné à son œuvre ne

COMITÉ DES ARTS

change pas, ni l'œuvre elle-même après l'inscription. Chaque artiste apporte une ou deux œuvres au maximum, en respectant les mesures indiquées sur la fiche d'inscription.

Les dimensions maximales acceptées sont de 75 cm x 92 cm (ou de 30 po x 36 po) incluant l'encadrement. Une œuvre en 3D ne peut excéder 60 cm de profondeur. Poids maximal : 30 kg. AUCUNE ŒUVRE QUI NE CORRESPOND PAS À CE CRITÈRE NE SERA ACCEPTÉE.

3. Envoi des fiches d'inscription

Les responsables de secteur doivent faire parvenir la liste des artistes ainsi que leurs fiches d'inscription à **Madeleine Martin** (madeleinemartin203@hotmail.com) qui les transmettra à la personne responsable qui est chargée d'imprimer les cartels des œuvres : **Hugues St-Pierre**. Il réalisera la liste des artistes et, une fois complétée, la transmettra à la coresponsable régionale du CDA Solange Catafard. **Aucune inscription ne sera acceptée après la date prévue par le comité, le 9 mai 2025.**

4. Journée de l'exposition

Madeleine Martin se rendra tôt à la salle le 21 mai et placera un bulletin de votation pour le prix *Coup de cœur* et un autre pour le prix *Mention* dans la pochette de documents qui sera remise aux membres qui participent à l'AGR.

La boîte de votation *Coup de cœur* sera sous la responsabilité d'un membre du CDA dans la section *Coup de cœur* : **Michèle Théroux**.

La boîte de votation *Mention* sera sous la responsabilité d'un membre du CDA dans la section : *Mention* : **Denise Lavoie**.

Si la salle d'exposition était à l'extérieur de la salle de l'AGR, une personne doit assurer la surveillance des œuvres et doit être remplacée à tour de rôle afin de lui permettre d'assister à l'AGR.

5. Dépôt des œuvres

Chaque responsable dirige les artistes de son secteur vers **Madeleine Martin, Angèle Gagnon ou Lise Périgny** responsables de la réception des œuvres. Les artistes leur remettront la fiche d'inscription remplie et signée.

Madeleine, Angèle ou Lise leur remettra leurs cartels numérotés : ces numéros sont ceux que les membres participant à l'AGR inscrivent sur le bulletin de vote : un numéro pour le vote *Coup de cœur* et un autre pour le vote *Mention*. La fiche d'inscription, dûment signée par l'artiste, est conservée lors de la récupération des œuvres.

COMITÉ DES ARTS

Évangéline Britt et France Séguin accompagnent les artistes vers la salle d'exposition et les aident au besoin.

Les artistes installent leur chevalet, déposent leurs œuvres du côté ***Coup de cœur ou Mention*** et placent leur cartel numéroté à droite bien visible sur le devant de leur œuvre.

Les chefs de salle **Hugues St-Pierre et Hélène Martel** reçoivent les œuvres et les mettent en place lorsque tous les artistes ont quitté la salle. Il est important d'informer les artistes qu'il n'y a que les chefs de salle qui ont l'autorité de choisir l'emplacement des œuvres. Aucun visiteur n'est admis pendant le montage de l'exposition.

Hugues St-Pierre imprimera les bulletins de votation et apportera les boîtes de scrutin.

Note : En tout temps, si des problèmes se présentent, la personne responsable régionale doit en être informée et apporter une solution avec la personne responsable de secteur.

6. Dépouillement des votes :

Les deux personnes responsables de recueillir les votes, **Michèle Thérault et Denise Lavoie**, apportent les boîtes ***Coup de cœur et Mention*** à **Solange Catafard et Madeleine Martin** qui les remettent à deux personnes **qui ne font pas partie du CDA** pour le dépouillement des votes. En général deux présidentes de secteur sont nommées pour cette tâche.

Une des deux personnes responsables du dépouillement des votes, transcrit le nombre de votes sur la liste de décompte des votes. **Hugues s'occupe de faire la fiche pour le décompte des votes.**

La personne responsable régionale du CDA, **Hugues St-Pierre**, et la répondante politique, **Gaétane Lebel**, dévoilent le nom des gagnants à la fin de l'assemblée régionale et leur remettent leur certificat et leur prix.

Les certificats ***Coup de cœur et Mention*** sont préparés par **Solange Catafard**.

7. Fin de l'exposition

À la fin de l'exposition, chaque artiste vient chercher son œuvre... **pas avant**. Angèle Gagnon fait signer la fiche d'inscription indiquant que l'artiste a récupéré ses œuvres.

Les chefs de salle, **Hugues St-Pierre et Hélène Martel**, ainsi que **Évangéline Britt et France Séguin** aident les artistes à récupérer leurs œuvres.



Région Île de Montréal 06)

COMITÉ DES ARTS

Nous comptons sur la participation des responsables de chaque secteur afin d'offrir une visibilité exceptionnelle aux artistes et faire de cette exposition un franc succès.
Merci de votre précieuse collaboration,

Solange Catafard, (2024-2025)

Révision par : Hugues St-Pierre et Madeleine Martin (2025.)

COMITÉ DES ARTS

EXPOSITION AGR 21 mai 2025

Responsables	Tâches
Madeleine Martin	Avant le 9 mai, reçoit les fiches d'inscription par courriel madeleinemartin203@hotmail.com 21 mai au matin, distribue les bulletins de votation dans les pochettes Reçoit les œuvres, les fiches signées et remet les cartels aux artistes 21 mai, fin de journée, contrôle la reprise des œuvres
Hugues St-Pierre	Imprime les cartels et les numérote Imprime les bulletins de votation Dresse la liste des artistes et réalise les cocardes Produit les listes de décompte des votes pour Mention et Coup de cœur Envoie la liste des artistes à Solange 21 mai : • Apporte les boîtes de scrutin • Chef de salle, finalise l'installation de toutes les œuvres • Annonce les résultats Mention et Coup de cœur avec Gaétane Lebel • Aide les artistes lors de la reprise des œuvres
Angèle Gagnon	Reçoit les œuvres, les fiches signées et remet les cartels aux artistes 21 mai, fin de journée, fait signer les fiches et récupère les cocardes
Lise Périgny	Reçoit les œuvres, les fiches signées et remet les cartels aux artistes 21 mai, fin de journée, contrôle la reprise des œuvres et ramasse les cocardes
Évangéline Britt	Accompagne les artistes et leurs œuvres pour les déposer à la salle Aide les artistes lors de la reprise des œuvres
Michèle Thérout	Responsable de la boîte Coup de cœur
Denise Lavoie	Responsable de la boîte Mention
France Séguin	Accompagne les artistes et leurs œuvres pour les déposer à la salle Aide les artistes lors de la reprise des œuvres
Hélène Martel	Cheffe de salle, finalise l'installation de toutes les œuvres Aide les artistes lors de la reprise des œuvres
Solange Catafard	Écrit l'article pour annoncer l'exposition pour les Échos de l'Île Fait des panneaux de séparation Coup de cœur et Mention Choisit les 2 personnes pour le décompte des votes Prépare les certificats

Comité des arts
AREQ - Région de Montréal
Formulaire d'inscription à l'exposition

Événement : Exposition lors de l'Assemblée générale régionale
Lieu de l'exposition : Casa Réceptions, 13081, boul. Gouin Ouest, Pierrefonds
Date de l'exposition : Le mercredi 21 mai 2025
Dépôt des œuvres : Le mercredi 21 mai à 8 heures
Récupération des œuvres : Le mercredi 21 mai après la levée de l'assemblée.

L'ARTISTE : Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____
Nom du secteur : _____

IMPORTANT :

Dimensions maximales acceptées : 75 x 92 cm pour une œuvre en 2 D. Une œuvre en 3D ne peut excéder 60 cm de profondeur. Poids maximal : 30 kg.

TOUTE ŒUVRE EXCÉDANT CES VALEURS SERA REFUSÉE

CATÉGORIES

- **COUP DE CŒUR** : l'œuvre gagnant le prix COUP DE CŒUR mérite à l'artiste la somme de 500,00\$. L'œuvre devient alors la propriété de l'AREQ-Montréal qui la fait tirer au bénéfice de la Fondation Laure-Gaudreault.
- **MENTION** : l'œuvre gagnant le prix MENTION mérite à l'artiste la somme de 100,00\$ et demeure la propriété de l'artiste.

Moi, artiste soussigné, je certifie avoir pris connaissance des conditions figurant aux présentes, de les avoir bien comprises et je les accepte. De plus, je renonce à tout recours contre l'AREQ ou une de ses représentantes ou un de ses représentants en cas de dommage ou de perte d'une de mes œuvres dans le cadre de la présente exposition et des activités connexes.

Signature de l'artiste

Œuvre N° 1 Titre de l'œuvre : _____
Médium : _____

J'apporterai :

♦ un chevalet de table ☐ ♦ un chevalet sur pied ☐ ♦ un socle ☐ ♦ J'ai besoin d'une table ☐

Catégorie : MENTION ☐ ou COUP DE CŒUR ☐

Œuvre N° 2 Titre de l'œuvre : _____
Médium : _____

J'apporterai :

♦ un chevalet de table ☐ ♦ un chevalet sur pied ☐ ♦ un socle ☐ ♦ J'ai besoin d'une table ☐

Catégorie : MENTION ☐ ou COUP DE CŒUR ☐

Je certifie réception des œuvres en date du _____

Signature de la personne responsable du comité des arts

Je certifie avoir récupéré mes œuvres en date du _____

Signature de l'artiste

À TOUS LES ARTISTES DU SECTEUR JEANNE-MANCE INVITATION À EXPOSER

Que vous soyez unE artiste débutantE ou chevronnéE, votre participation est vivement souhaitée. À l'occasion de l'AGA régionale du 21 mai, quel que soit votre médium, exposez deux de vos œuvres récentes. Les dimensions d'une œuvre en 2 D doit ne pas dépasser 75 par 92 cm; 60 cm pour la profondeur d'une œuvre en 3 D. Poids maximal : 30 kg.

Il faut vous inscrire avant le 9 mai auprès de vos responsables de secteur (ci-dessous).

Lors de votre inscription, une fiche à compléter en deux exemplaires vous sera transmise. Vous apporterez vos œuvres, ainsi que leur support, au lieu de l'exposition le 21 mai prochain entre 8 et 9 heures. Vous récupérerez le tout à la levée de l'assemblée le même jour. L'exposition se tiendra à la **Casa Réceptions, 13081, boul. Gouin Ouest, Pierrefonds.**

Vous devez inscrire vos œuvres soit comme **Coup de cœur** ou comme **Mention**. L'œuvre **Coup de cœur** méritera un chèque de 500,00\$ à son créateur. En contrepartie, l'œuvre deviendra la propriété de l'AREQ-Montréal qui l'offrira en tirage au profit de la Fondation Laure Gaudreault. Les deux œuvres **Mention** mériteront un prix d'une valeur de 100,00\$ à leur créateur qui conserveront leur œuvre. Enfin, parmi les autres artistes, par tirage au sort, une carte cadeau d'une valeur de 50,00 de chez DeSerres sera attribuée.

Bienvenue

Vos responsables du secteur **Jeanne-Mance au Comité des arts :**

France Séguin; (fseguin58@gmail.com; 514-353-6959)

Madeleine Martin; (madeleinemartin203@hotmail.com); 514-251-2626)

Hugues St-Pierre; (hugues.stpierre@cgocable.ca 450-778-0293)